

Julie Papazoglou
et **Alain Maron**



Introduction

Construire l'avenir de Saint-Gilles

Amorcer la transition écologique : une évidence

Pour Ecolo-Groen, gérer une commune, c'est mettre en place des actions aujourd'hui, tout en pensant à demain et après-demain.

Nous voulons un changement fondamental qui donne à chacun sa chance, permet de vivre mieux, favorise les solidarités et le lien au quotidien entre les habitants. Les crises économiques, sociales et financières à répétition montrent la nécessité de changer de modèles. Les défis environnementaux majeurs auxquels nous sommes confrontés (dérèglement climatique, raréfaction des ressources, diminution des matières premières, danger par rapport à la biodiversité...) doivent également trouver des réponses. Nous prôtons la transition d'un système fondé sur toujours plus de production et de consommation, vers une prospérité réinventée, pour le plus grand nombre et dans les limites de la planète.

Cela trouve tout son sens au niveau local. Les communes sont bien placées pour mettre en place des actions concrètes qui ouvrent la voie au changement.

Et pour que ce changement soit réellement durable, il est nécessaire de s'assurer la participation de tous : les habitants d'abord, mais aussi les associations, les commerçants, les usagers, les administrations, les entreprises... Cette participation doit se faire le plus en amont possible, en multipliant les processus participatifs. Certaines communes menées par des écologistes ont réussi à opérer une véritable transition, comme Louvain-La-Neuve avec le projet « LLN 2050 », par lequel les habitants participants ont établi une liste de 10 enjeux fondamentaux pour le futur de leur ville.

Une vision stratégique est également indispensable ; une sorte de « boussole » vers laquelle pointent toutes les politiques locales. Les différents plans communaux (de mobilité, de sécurité, pour l'emploi...) doivent être conçus en cohérence les uns avec les autres, en veillant à l'articulation permanente entre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques et en prenant en compte le court comme le long terme.

De nouveaux défis, de nouvelles réponses

Saint-Gilles est une commune sous pression. La population a augmenté de manière importante ces dernières années puisqu'elle est passée d'environ 45 000 à environ 49 000 sur la durée de la législature 2006-2012. Cette augmentation est une chance, une opportunité, mais aussi un challenge : tous les Saint-Gillois doivent avoir accès à des services publics de qualité, à un logement correct à prix décent, à des places en crèche et dans les écoles pour leurs enfants, à des espaces verts et de détente, à un environnement de qualité, etc.

Mais la pression n'est pas que démographique, elle est aussi celle du trafic automobile et des pollutions, toujours plus omniprésents. Elle est surtout sociale, puisque, de plus en plus, à Saint-Gilles, les écarts de revenus se creusent entre les plus riches et les plus pauvres. Oui, Saint-Gilles est « à la mode », branchée et s'« embourgeoise »... mais, en même temps, le nombre de personnes qui dépendent du CPAS y atteint des sommets et la fracture entre le haut et bas de Saint-Gilles est de plus en plus prégnante. La fracture est aussi, parfois, entre des communautés culturelles qui ne se connaissent pas, se côtoient sans échanger ni dialoguer.

Dans ces conditions, le maintien et l'amélioration de la cohésion sociale, du bien-être, de la santé pour le plus grand nombre, nécessitent de mettre en place des politiques novatrices. De changer les manières de voir.

Transformer Saint-Gilles en une commune écologique prendra plus qu'une législature. Une raison de plus pour ouvrir la voie au changement. Dès maintenant.

Quelques balises pour le changement

Nos propositions s'inscrivent dans le cadre de quelques balises fondamentales.

- **Augmenter l'égalité et l'équité entre citoyens**, par le renforcement des solidarités existantes et la création de nouvelles solidarités, visant à l'émancipation et à l'autonomie de chacun.
- **Investir dans la solidarité « chaude »**, celle représentée par les collectifs, les associations, la famille, l'entourage... Cela veut dire augmenter le lien social en offrant des possibilités de rencontres, de collaboration, d'entraide, de solidarité, de travail en commun entre les personnes, de toutes les origines sociales et culturelles. Du bénévolat aux services d'échanges locaux, le champ est énorme.
- **Réduire notre empreinte écologique et la consommation de ressources non renouvelables, diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants**, tant par une augmentation des efforts dans la diminution de la consommation énergétique, que dans : le développement des énergies renouvelables, la sensibilisation à l'environnement, la diminution du gaspillage et des déchets, l'utilisation de méthodes non polluantes, l'attention particulière à la faune et la flore (biodiversité), etc.

- **Mettre l'économie au service du bien-être, en relocalisant les activités économiques** qui répondent à un besoin réel et qui sont porteuses de sens, notamment en développant l'économie sociale, en promouvant le commerce de proximité et les « circuits courts » (lien le plus direct et le plus proche entre producteur et consommateur).
- **Favoriser l'économie de fonctionnalité** : c'est-à-dire favoriser l'utilisation d'un service plutôt que la possession d'un bien, comme par exemple via les systèmes de voitures ou vélos partagés, de prêts, d'échanges...

Le souffle nouveau en dix priorités !

1. **Soutien à l'ouverture de nouvelles crèches et mise en place d'un système d'inscription et d'attribution centralisé, enfin clair et transparent.**

Mais aussi :

Multiplier **les espaces de jeux pour les enfants, afin qu'il y en ait un à maximum 10 minutes à pied de chaque domicile saint-gillois.**

2. **Un nouveau plan de création d'écoles, dont une école communale fondamentale néerlandophone et une école secondaire francophone ou bilingue.**

Mais aussi :

Plus d'autonomie **des directions et équipes éducatives. Promotion des pédagogies dites « actives », adaptées au contexte socioculturel. Investissement dans l'accompagnement des élèves primo-arrivants.**

3. **Un bureau d'accueil des primo-arrivants pour Saint-Gilles, en coopération avec une ou plusieurs autres communes** : apprentissage fr/nl, cours de citoyenneté, insertion professionnelle, accompagnement individuel). Les nouveaux immigrants ne peuvent simplement être livrés à eux-mêmes.

Mais aussi :

Mise en place d'un **plan « diversité » dans l'Administration** communale. La fonction publique d'une commune doit être à l'image de ses habitants.

4. **Création de 100 logements sociaux supplémentaires sur la législature et mise en place d'un guichet unique logement (logements communaux, sociaux, AIS, primes, etc.).**

Mais aussi :

Une **politique intégrée de lutte contre les logements inoccupés** (inventaire, droit de gestion publique, amende régionale/taxe communale). Promouvoir les formes d'habitat alternatif (habitat intergénérationnel, habitat groupé, maison d'accueil communautaire, « community land trust »...).

5. **Un piétonnier sur toute la zone du Parvis (bas rue du Fort, petit Parvis, grand Parvis et carré Monnaies)**, avec sécurisation de la traversée de la Chaussée de Waterloo, jeux pour enfants, potagers collectifs... **Diminution drastique du trafic auto sur le goulet Louise et le dernier tronçon de la chaussée de Charleroi** ; tram 92 en site propre sur Charleroi.

Mais aussi :

Dans les nouveaux aménagements de voirie, priorité au confort et à la sécurité des piétons (y compris les personnes à mobilité réduite), puis des cyclistes, ensuite des transports en commun et enfin des voitures. Instaurer une Zone 30 généralisée (à l'exception des voiries interquartiers).

6. **Instaurer des primes communales pour les toitures vertes et pour les citernes d'eau de pluie.**
7. **Créer une ressourcerie ou « donnerie » d'économie sociale pour favoriser la réutilisation des encombrants et déchets.** Réouvrir la déchetterie communale. Encourager la diminution drastique des sacs en plastic sur la commune (commerces, marchés...).
8. **Un plan propreté : sensibilisation (y compris dans les écoles), actions (encore plus d'agents, un meilleur matériel) et sanctions (amendes administratives).** Augmenter le nombre de poubelles dans les rues et jardins publics .
9. Se donner les moyens de la participation. **Expérimenter des budgets participatifs sur certains quartiers. Rendre le site web communal plus interactif (idem pour la présence de la commune sur les réseaux sociaux).**
10. **Développer un plan culturel collectif permettant l'expression et la reconnaissance de toutes les formes de créations. Travailler pour encourager une vision de la culture ouverte à tous et non élitiste.**